

Nantes, le mercredi 6 mars 2024

Débat public sur l'éolien en mer : réaction de Christelle Morançais

En prévoyant de publier, sans aucune consultation préalable, la cartographie des « zones favorables à l'éolien en mer » pour notre façade maritime, l'Etat exacerbe inutilement les oppositions locales et envenime un débat public déjà très mal engagé. Pourtant, depuis de longs mois, j'alerte le gouvernement sur la nécessité de bâtir une concertation approfondie avec les élus du littoral et les pêcheurs.

Si nous sommes nombreux – et moi la première ! – à considérer le développement de l'éolien offshore comme une nécessité sur le plan énergétique, et comme une opportunité sur le plan économique et social, nous ne pouvons supporter le mépris avec lequel l'Etat nous traite dans ce dossier stratégique. Et nous le supportons d'autant moins que les objectifs de production électrique pour notre façade – et donc les nuisances potentielles qui s'y rattachent – sont les plus élevés du pays !

Nous aurions dû être préalablement consultés sur le zonage, sur les technologies employées et sur le calendrier des installations. Comme nous devrions connaître clairement la stratégie du gouvernement : veut-il ou non bâtir une vraie filière industrielle et pour quelles retombées positives sur nos territoires ? Voilà des mois que les mêmes questions restent sans réponse...

En l'état, la cartographie soumise au débat public ne peut être reçue autrement que comme une provocation !

CHRISTELLE MORANÇAIS

Présidente de la Région des Pays de la Loire